

CATALOGUE FORMATIONS & PRESTATIONS 2019

BOOSTEZ VOS COMPÉTENCES !

DROIT SOCIAL • RH • COMMUNICATION • HSE



UIMM Auvergne Services

Sous l'égide de :

UIMM
Auvergne

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

DES EXPERTS ENGAGÉS AU SERVICE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT

UIMM Auvergne Services est une société de services adossée à l'UIMM Auvergne, fédération des entreprises de la métallurgie en Auvergne.

Notre ambition est de créer les conditions favorables au développement des entreprises industrielles en Auvergne. Avec UIMM Auvergne Services, nous avons souhaité développer vos compétences dans **nos domaines d'expertise que sont le droit social, les ressources humaines, la communication et l'hygiène/sécurité/environnement.**

CE QUI NOUS DIFFÉRENCIE ?

Nous ne sommes pas des professionnels de la formation mais des professionnels engagés qui vous forment. Notre expertise, notre expérience et notre proximité quotidienne auprès des entreprises industrielles nous permettent de vous proposer des programmes de formation pratiques et adaptés à vos besoins. Vous avez un besoin spécifique ? Nos intervenants-experts réalisent également des prestations individuelles sur-mesure.

Toutes les formations et prestations sont pratiquées à des coûts préférentiels pour les adhérents de l'UIMM Auvergne.



Aline PICARONY,
Directrice UIMM Auvergne Services

« Avec UIMM Auvergne Services, nous avons élargi notre offre de services afin de poursuivre notre ambition : **créer les conditions favorables au développement des entreprises industrielles en Auvergne.** »

NOS INTERVENANTS

DROIT SOCIAL



Sandrine BACIGALUPI, Juriste en droit social

Diplômée d'un Master II en droit social, parcours droit du travail et titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), elle a exercé en qualité d'avocat pendant 6 ans au sein d'un cabinet spécialisé en droit social.

Compétences : droit social

RESSOURCES HUMAINES



Hélène FOSSE, Consultante - Formatrice

Diplômée de l'ESC Clermont-Ferrand et d'un Master II et d'un Master 2 en GRH, elle dispose de 15 ans d'expérience opérationnelle dans la GRH au sein de grands groupes industriels.

Compétences : process RH, médiation des conflits interpersonnels



Marielle CHABIDON, Consultante - Formatrice

Diplômée de l'ESC Clermont-Ferrand et d'un Master II en droit social, elle s'est également certifiée à l'utilisation d'outils d'analyse des fonctionnements individuels et collectifs (comportement, facteurs de motivation, intelligence émotionnelle).

Compétences : résolutions de problématiques managériales ou RH

COMMUNICATION



Damien CAMPS, Chargé de communication - Formateur

Diplômé d'un Master Marketing-Communication, il a plus de quatre ans d'expérience en tant que chargé de communication dans des entreprises industrielles. Il occupe actuellement ce poste à l'UIMM Auvergne.

Compétences : création graphique, réseaux sociaux, événementiel, site internet...

> Suivez-moi sur LinkedIn et Twitter : [@Dam_Com](#)

HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT (HSE)



Nicolas STRIFFLING, Consultant en HSE

Titulaire d'un DESS de Management et d'un diplôme universitaire d'Ergonomie, il a développé une expertise en management et en amélioration des conditions de travail au cours d'un parcours professionnel dans le secteur de la métallurgie et dans le conseil.

Compétences : management, amélioration des conditions de travail



Régis BAZELLE, Chiropracteur

Diplômé de l'Institut Français de Chiropraxie, il exerce sa profession depuis 2004 en cabinet libéral, mais également auprès de sportifs de haut niveau. Il accompagne également des managers professionnels. Curieux de nature, il s'est ouvert au monde de l'entreprise et aux problématiques des troubles musculo-squelettiques et plus généralement aux enjeux de santé au travail

Compétences : chiropraxie, TMS...

Informations et inscriptions : Joëlle MAUBERT-PLAGNE / 04 73 90 15 43 - contact@uimmauvergne.org

DES FORMATIONS POUR MONTER EN COMPÉTENCE

DROIT SOCIAL

CONVENTIONS COLLECTIVES

[La Convention Collective de la Métallurgie - Allier](#) **6**

[La Convention Collective de la Métallurgie - Clermont-Ferrand et Puy-de-Dôme](#) **7**

[La Convention Collective de la Métallurgie - Thiers](#) **8**

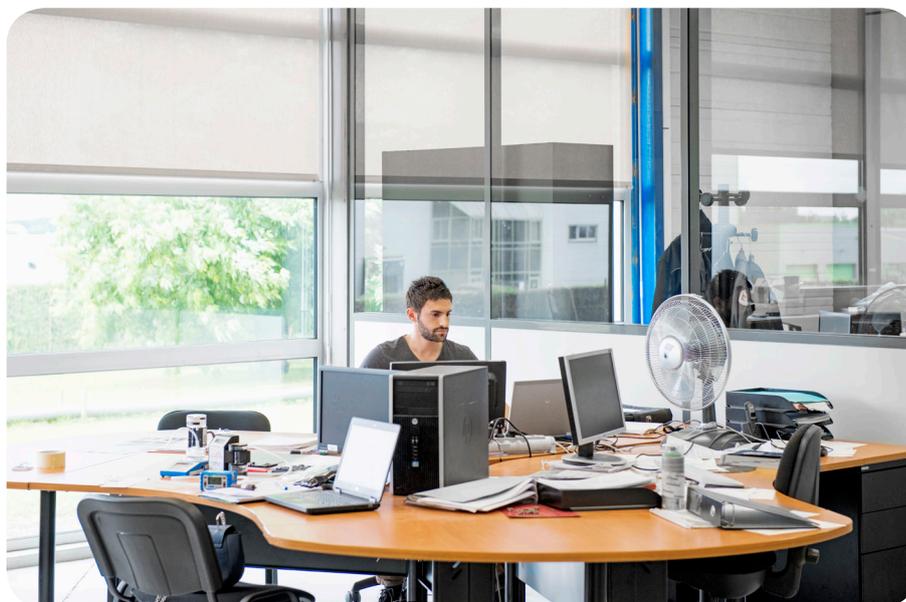
NEW ! [Les fondamentaux en droit du travail](#) **9**

[Le suivi médical et l'inaptitude des salariés](#) **10**

[L'articulation entre vie personnelle / vie professionnelle du salarié](#) **11**

COMMUNICATION

[Utiliser les réseaux sociaux pour développer son entreprise](#) **12**



DES PRESTATIONS SUR-MESURE

DROIT SOCIAL

Rédaction règlement intérieur	14
Rédaction d'actes	14

RESSOURCES HUMAINES

Accompagnement RH	15
-------------------	----

VOUS ACCOMPAGNEZ DANS LE PILOTAGE DE VOS RESSOURCES HUMAINES

Pilotage des rémunérations	16
Prévention de l'absentéisme	17

OPTIMISER VOS PRATIQUES RH

Développer l'attractivité de mon entreprise à travers ma communication RH	18
Service de contre-visite médicale	19
Sécuriser vos élections professionnelles par le vote électronique	20-21

HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT (HSE)

Optimiser l'environnement de travail dans les ateliers	22
Travailleurs itinérants, horaires décalés : santé et situation particulière de travail	23
EPI et circulation	24
Identifier les risques psychosociaux dans mon entreprise	25
La santé physique des collaborateurs et l'ergonomie des postes de travail	26
Organiser l'environnement de travail pour retour longue-maladie	27
Organisation des ateliers et des bureaux	28-29

COMMUNICATION

Création de supports de communication	30
---------------------------------------	----

Prestations complémentaires réalisées par notre partenaire le Pôle Formation Auvergne :
Diagnostic GPEC et Diagnostic Industriel

CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE (Allier)

 1 jour / 7h

 Dirigeant PME / PMI
DRH / DAF / RRH / ARH
Toute personne assurant la gestion du personnel

 animée par Sandrine BACIGALUPI, juriste en droit social

 Supports documentaires, cas pratiques, attestation de stage

 **Prix adhérent UIMM Auvergne : 450€ HT**

Prix non adhérent : 900€ HT

Dates, informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance globale de la convention collective du travail de la métallurgie de l'Allier
- Faire le tri entre les dispositions opérantes et les dispositions obsolètes
- Connaître les obligations conventionnelles territoriales pesant sur les entreprises en particulier les obligations financières (salaires minimaux, primes d'ancienneté...) notamment pour en faire un élément d'attractivité

>> PROGRAMME

Présentation de la convention collective : articulation entre les dispositions territoriales et nationales

Formation du contrat de travail

- Embauche / Engagement : classification, seuil d'accueil des diplômés
- Période d'essai

Exécution du contrat de travail

- Primes conventionnelles (travail exceptionnel la nuit, le dimanche, travail en services continus, panier, pause payée, jours fériés)
- Rémunérations minimales conventionnelles (TEGA, RMH, mode de calcul des primes d'ancienneté, rémunération minimale des alternants)
- Suspension du contrat de travail (congrés payés, congrés d'ancienneté, congrés pour évènement de famille, indemnisation maladie, accident du travail)

Rupture du contrat de travail

- Préavis
- Heures de recherche d'emploi
- Indemnité de licenciement (impact des ordonnances Macron)
- Rupture conventionnelle
- Départ et mise à la retraite

Disposition spécifiques applicables aux représentants du personnel



Une formation pratique sur la convention collective animée par les professionnels qui la négocient
Des exercices pratiques pour l'application des primes conventionnelles
Un échange d'expérience entre les professionnels de la branche
Un « service après-vente » illimité dans le temps dans le cadre de l'adhésion à l'UIMM Auvergne

CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE (Clermont-Ferrand et Puy-de-Dôme)

 1 jour / 7h

 Dirigeant PME / PMI
DRH / DAF / RRH / ARH
Toute personne assurant la gestion du personnel

 animée par Sandrine BACIGALUPI, juriste en droit social

 Supports documentaires, cas pratiques, attestation de stage

 **Prix adhérent UIMM Auvergne : 450€ HT**
Prix non adhérent : 900€ HT

Dates, informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance globale de la convention collective du travail de la métallurgie de « Centre et Sud Auvergne »
- Faire le tri entre les dispositions opérantes et les dispositions obsolètes
- Connaître les obligations conventionnelles territoriales pesant sur les entreprises en particulier les obligations financières (salaires minimaux, primes d'ancienneté...) notamment pour en faire un élément d'attractivité

>> PROGRAMME

Introduction

- Structure de la convention (dispositions générales, avenant mensuel et annexes)
- Caractère impératif de la convention
- Articulation avec les dispositions légales et réglementaires, le disposition conventionnel de branche et les normes existantes dans l'entreprise (accord, usage, décision unilatérale...)

Dispositions conventionnelles relatives à la formation du contrat de travail

- Formalités d'embauche,
- Période d'essai / essai professionnel
- Classification
- Clauses spécifiques (clause de non-concurrence et clause d'invention)

Dispositions conventionnelles relatives à l'exécution du contrat de travail

- Garanties de rémunération (TEG, SMH)
- Primes et indemnités (primes d'ancienneté, indemnité d'emploi, indemnité de panier, indemnité de transport, prime de départ en congé)
- Majorations de salaire (heures supplémentaires, travail de nuit et jours fériés)
- Promotion / Mutation
- Temps de déplacement
- Suspension du contrat de travail (pauses, congés payés, congé de maternité, maladie-accident AT/MP, congé d'allaitement, congés pour enfant gravement malade, congés pour événement de famille, service national)
- Garanties de fin de carrière des ouvriers

Dispositions conventionnelles relatives à la rupture du contrat : préavis, indemnité de licenciement, rupture conventionnelle, indemnité de départ et mise à la retraite.



Une formation pratique sur la convention collective animée par les professionnels qui la négocient
Un échange d'expérience entre les professionnels de la branche
Un « service après-vente » illimité dans le temps dans le cadre de l'adhésion à l'UIMM Auvergne

CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE (Thiers)

 1 jour / 7h

 Dirigeant PME / PMI
DRH / DAF / RRH / ARH
Toute personne assurant la gestion du personnel

 animée par Sandrine BACIGALUPI, juriste droit social



Supports documentaires, cas pratiques, attestation de stage



Prix adhérent UIMM Auvergne : 450€ HT

Prix non adhérent : 900€ HT

Dates, informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance globale de la convention collective du travail de la métallurgie de Thiers
- Faire le tri entre les dispositions opérantes et les dispositions obsolètes
- Connaître les obligations conventionnelles territoriales pesant sur les entreprises en particulier les obligations financières (salaires minimaux, primes d'ancienneté...) notamment pour en faire un élément d'attractivité

>> PROGRAMME

Présentation de la convention collective : articulation entre les dispositions territoriales et nationales

Formation du contrat de travail

- Embauche / Engagement : classification, seuil d'accueil des diplômés, mobilité
- Période d'essai / Essai professionnel
- Garanties à l'embauche (jeunes, personnes assurant l'intérim)

Exécution du contrat de travail

- Primes conventionnelles (travail exceptionnel la nuit, le dimanche, travail posté, les jours fériés, panier, pause payée)
- Rémunérations minimales conventionnelles (RAG, RMH, mode de calcul des primes d'ancienneté, rémunération minimale des alternants)
- Suspension du contrat de travail (congés payés, congés d'ancienneté, congés pour évènement de famille, indemnisation maladie, accident du travail)

Rupture du contrat de travail

- Préavis
- Heures de recherche d'emploi
- Indemnité de licenciement (impact des ordonnances Macron)
- Clause de non concurrence
- Départ et mise à la retraite
- Rupture conventionnelle

Disposition spécifiques applicables aux travailleurs à domicile



Une formation pratique sur la convention collective animée par les professionnels qui la négocient
Un échange d'expérience entre les professionnels de la branche
Un « service après-vente » illimité dans le temps dans le cadre de l'adhésion à l'UIMM Auvergne



LES FONDAMENTAUX EN DROIT DU TRAVAIL

 1/2 jour / 4h

 Manager, chef d'équipe, d'atelier, ARH, RRH, dirigeant, chef de site

 animée par Sandrine BACIGALUPI, juriste en droit social



Supports documentaires, cas pratiques, attestation de stage



Prix adhérent UIMM Auvergne : 300€ HT

Prix non adhérent : 600€ HT

Dates, informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Acquérir un socle minimal de connaissances en droit du travail
- Sensibiliser l'encadrement aux obligations et interdictions élémentaires
- Faire prendre conscience au public visé des risques encourus en cas de non-respect des règles en droit du travail

>> PROGRAMME

- Les sources du droit du travail (articulation des différentes normes)
- Embauche du salarié ; distinction entre la promesse d'emploi et d'offre d'emploi ; démarches préalables à l'engagement d'un salarié (entretien, déclaration...)
- Les différents contrats de travail (CDI, CDD, Contrats d'apprentissage, Contrats de professionnalisation, Contrats d'opération)
- Les clauses du contrat de travail (clause de non-concurrence, période d'essai, clause d'exclusivité, clause de mobilité géographique)
- La rémunération (rappel sur l'égalité de traitement)
- Durée du travail : durées maximales du temps de travail
- Quelques principes sur le pouvoir disciplinaire
- Rupture du contrat de travail (ruptures à l'initiative du salarié, ruptures à l'initiative de l'employeur)



Une formation accessible à tous
 Une approche pratico-pratique en mode « décontracté »



LE SUIVI MÉDICAL ET L'INAPTITUDE DES SALARIÉS



1 jour / 7h



ARH, RRH, Dirigeant ou toute personne ayant en charge la gestion du personnel



animée par Sandrine BACIGALUPI, juriste en droit social



Supports documentaires, cas pratiques, attestation de stage



Prix adhérent UIMM Auvergne : 450€ HT

Prix non adhérent : 900€ HT

Dates, informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Connaître les obligations relatives au suivi médical des salariés
- Gérer l'absence d'un salarié
- Acquérir les connaissances pour faire face à une inaptitude médicale du salarié

>> PROGRAMME

I / Le suivi médical des salariés

- Le suivi individuel des salariés
- Le suivi adapté des salariés
- Le suivi renforcé des salariés
- Les visites médicales à la demande

II/ La suspension du contrat de travail

- Obligations du salarié et de l'employeur
- Contre-visite médicale

III/ Constat et gestion de l'inaptitude médicale

- Visite médicale de pré-reprise et de reprise
- Recherches de reclassement
- Procédure afférente aux inaptitudes d'origine professionnelle et non professionnelle
- Rupture du contrat de travail et indemnisations



Une formation permettant une lecture pratique des avis de la médecine du travail
 Une formation permettant d'anticiper les conséquences d'une inaptitude médicale du salarié



ARTICULATION VIE PERSONNELLE / VIE PROFESSIONNELLE



1 jour / 7h



Chef d'équipe, ARH, RRH, Dirigeant ou toute personne ayant en charge la gestion du personnel



animée par Sandrine BACIGALUPI, juriste en droit social



Supports documentaires, cas pratiques, attestation de stage



Prix adhérent UIMM Auvergne : 450€ HT

Prix non adhérent : 900€ HT

Dates, informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

À l'ère des nouvelles technologies, il est nécessaire d'avoir les connaissances permettant de contrôler légitimement l'activité professionnelle des salariés tout en respectant certaines limites.

>> PROGRAMME

- Géolocalisation
- Contrôle des ordinateurs (connexions internet ; messagerie professionnelle)
- Fouille
- Contrôle des armoires/vestiaires
- Réseaux sociaux et liberté d'expression des salariés
- Sanctions éventuellement envisageables
- Religion au travail
- Liberté d'expression du salarié



Un sujet d'actualité illustré par de nombreuses décisions judiciaires, permettant d'appréhender la position de la Cour de cassation

UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SON ENTREPRISE

 1 jour / 7h

 Dirigeant PME / PMI, DRH / DAF / RRH / ARH
Toute personne chargée de la communication
dans l'entreprise - **Niveau débutant**

 animée par Damien CAMPS,
chargé de communication



Supports documentaires, cas pratiques, attestation
de stage



Prix adhérent UIMM Auvergne : 450€ HT

Prix non adhérent : 900€ HT

Dates, informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Appréhender les principaux enjeux des réseaux sociaux
- Connaître les bonnes pratiques
- Définir et mettre en oeuvre une stratégie adaptée à ses objectifs
- Être en mesure d'animer des pages Facebook, LinkedIn et Twitter et en mesurer les résultats

>> PROGRAMME

Introduction

- Les enjeux : les réseaux sociaux à l'heure de la maturité, 4 défis à relever
- Appréhender la culture digitale

Les objectifs

- Recruter grâce aux réseaux sociaux
- Développer son business : le social selling
- Améliorer son e-reputation

Les outils : ateliers pratiques sur Facebook, LinkedIn et Twitter

- Créer son profil/sa page
- Optimiser ses publications
- Développer sa communauté de fans/followers
- Suivre les statistiques de ses publications

Méthode

Cette formation met en avant les bonnes pratiques sur les réseaux sociaux à l'aide de cas concrets et d'ateliers pratiques. Merci d'apporter avec vous soit un ordinateur une tablette ou un smartphone selon vos propres habitudes.



Une initiation pratique aux réseaux sociaux
Des conseils utiles pour le développement de votre entreprise
Une formation adaptée au milieu industriel
Un formateur issu de la génération Y



**Retrouvez le calendrier
des prochaines formations sur :**

<http://uimmauvergne.org/formations-prestations>

RÉDACTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

 À déterminer en fonction de vos besoins

 Dirigeant PME / PMI
DRH / DAF / RRH / ARH
Toute personne assurant la gestion du personnel

 Intervenante : Sandrine BACIGALUPI, juriste en droit social

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Externaliser la rédaction du règlement intérieur pour alléger la charge de travail des équipes en place
- Avoir un document complet, actualisé et adapté aux entreprises de la métallurgie
- Faire du règlement intérieur un outil de prévention des risques et de gestion RH plutôt qu'une obligation

>> CONTENU

- Règlement intérieur d'une dizaine de pages
- Formalités de publicités

RÉDACTION D'ACTES

 À déterminer en fonction de vos besoins

 Dirigeant PME / PMI
DRH / DAF / RRH / ARH
Toute personne assurant la gestion du personnel

 Intervenante : Sandrine BACIGALUPI, juriste en droit social

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Disposer d'un document technique préparé par un juriste spécialisé en droit social
- Avoir une vision extérieure de l'entreprise
- Unifier la politique RH de l'entreprise en utilisant des outils identiques pour tout le personnel RH

>> CONTENU

- Contrat de travail et avenant
- Sanction disciplinaire
- Lettre de dénonciation d'usages
- Lettre de licenciement...



Des outils adaptés aux entreprises de la métallurgie
Une parfaite connaissance des spécificités conventionnelles

ACCOMPAGNEMENT RH

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenant(e)s : Hélène Fosse ou Marielle CHABIDON, consultant(e)s en RH

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

I. ETAT DES LIEUX

>> OBJECTIFS

- Eclairer le dirigeant sur le niveau de ses pratiques RH
- Repérer et évaluer les principaux points forts et pistes de progrès de l'entreprise
- Proposer un plan d'actions concrètes et adaptées aux moyens mobilisables par l'entreprise

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Echanges avec le dirigeant
- Etat des lieux des forces et des faiblesses de l'entreprise
- Restitution partagée vous permettant de trouver des solutions opérationnelles et réalisables
- Proposition d'un plan d'actions prioritaires

II. CONTENU

En fonction de l'état des lieux, nous pouvons vous proposer un accompagnement RH au plus près de vos besoins.

Exemples de prestations :

VOUS ACCOMPAGNER DANS LE PILOTAGE DE VOS RESSOURCES HUMAINES

- Gestion des variations d'activités
- Développement de la polyvalence
- Pilotage des rémunérations (p.16)
- Prévention de l'absentéisme (p.17)
- ...

OPTIMISER VOS PRATIQUES RH

- Développer l'attractivité de mon entreprise à travers ma communication RH
- Recrutement et intégration du nouvel embauché
- Mise en place du plan de formation
- Reclassement des salariés
- ...

AMÉLIORER VOTRE GESTION INDIVIDUELLE DES RH

- Préparation à la conduite des entretiens individuels et professionnels
- Bilans professionnels
- Accompagnement des managers
- Transfert des compétences
- Mobilité interne et gestion des talents
- ...

>> MOYENS UTILISÉS

Quizz, entretiens approfondis, grille d'analyse (SWOT), analyse de cas pratiques...

PILOTAGE DES RÉMUNÉRATIONS

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenant(e)s : Hélène Fosse ou Marielle CHABIDON, consultant(e)s en RH

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Construire une stratégie de rémunération en phase avec les objectifs RH de l'entreprise
- Optimiser le budget Personnel
- Mettre en place des nouveaux modes de rémunérations
- Valoriser le système de rémunération global auprès des salariés

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Trois niveaux d'intervention possibles :

Elaboration d'une politique de rémunération

- Recueil de l'existant, des objectifs visés et du budget
- Analyse des écarts entre pratiques de rémunération et objectifs RH
- Proposition d'un plan d'actions à court et moyen terme

Ingénierie de la rémunération

- Mise en place de nouveaux outils de rémunération
- Rédaction de cahiers des charges ou de procédures
- Aide à la sélection et négociation des prestataires
- Communication auprès des salariés

Valorisation de la politique de rémunération

- Valorisation auprès de chacun : élaboration d'un Bilan Social Individuel (BSI) respectant la culture et les codes de communication de l'entreprise
- Valorisation auprès de tous : aide à l'animation de réunions sur les outils collectifs (primes d'équipe, épargne salariale, protection sociale, avantages collectifs)

>> MOYENS UTILISÉS

- Entretiens
- Recueil d'information
- Grille d'analyse
- Procédures

PRÉVENTION DE L'ABSENTÉISME

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenant(e)s : Hélène Fosse ou Marielle CHABIDON, consultant(e)s en RH

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

Un taux d'absentéisme trop élevé est révélateur de dysfonctionnement et entrave la pérennité de l'entreprise. Les absences génèrent des coûts directs et indirects, sur le plan financier mais aussi organisationnel, commercial et humain. Il s'agit de mettre en place **une démarche structurée de gestion de l'absentéisme sur les plans correctif et préventif.**

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Comprendre l'absentéisme

- Identifier les principales catégories d'absences
- Repérer les facteurs d'absentéisme
- Situer la situation de l'entreprise par rapport à son secteur, à sa taille

Proposer une démarche de prévention

- Identifier et réunir les acteurs
- Mettre en place un groupe de travail
- Informer, sensibiliser, communiquer
- Définir ce que l'on va communiquer et les indicateurs de suivi

Mettre en place les outils de prévention et de correction

- Mesurer et suivre l'absentéisme
- Communiquer régulièrement et faire parler les chiffres
- Prendre en charge les poly-absents
- Préparer le retour pour prévenir durablement

>> MOYENS UTILISÉS

- Diagnostic de situation
- Analyse des causes et de la typologie des absences
- Rencontre avec les managers
- Plan d'actions

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE MON ENTREPRISE À TRAVERS MA COMMUNICATION RH

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenant(e)s : Hélène Fosse ou Marielle CHABIDON, consultant(e)s en RH et Damien CAMPS, chargé(e) de communication

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Lever les freins au recrutement par son positionnement sur le marché
- Développer la marque employeur pour attirer les meilleurs candidats

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Le recrutement comme démarche commerciale

Être attractif dans la rédaction de l'offre d'emploi

Quelles sont mes valeurs ? Quel message faire passer ? Quelles actions mettre en place pour que ça se concrétise ?

1. Diagnostic de l'attractivité de l'entreprise

- a. Les profils que je souhaite toucher
- b. Identifier les freins à l'embauche

2. Affirmer son image d'employeur

- a. Préciser ses valeurs et sa culture
- b. Valoriser ses atouts
- c. Formaliser les messages

3. Travailler ses outils de communication RH

- a. Rédaction des offres d'emploi
- b. Relations presse et réseaux
- c. Réseaux sociaux

>> MOYENS UTILISÉS

- Diagnostic de situation
- Outils du recrutement
- Réseaux sociaux

LE SERVICE DE CONTRE-VISITE MÉDICALE

Vous êtes conscients de l'absentéisme au sein de votre entreprise : **désorganisation, nécessité de palier les absences, coût financier important, perte de chiffre d'affaires...** Dans ces circonstances, la contre-visite médicale est une réponse appropriée, rapide et efficace à ces problématiques.

Nous vous proposons via **notre partenaire Securex** une mise en place des contrôles médicaux adaptés à vos besoins. Le recours au contrôle médical permet **de diminuer l'impact financier mais aussi le coût humain de l'absentéisme** en améliorant les conditions de travail des salariés présents.



128€HT/visite incluant un aller-retour de 25km ; au-delà frais kilométriques facturés selon estimation du prestataire et après accord de l'entreprise (tarif préférentiel pour les adhérents de l'UIMM Auvergne)

Informations : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org



ORGANISER ET SÉCURISER SES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES PAR VOTE ÉLECTRONIQUE

🕒 A déterminer en fonction de vos besoins

👤 Entreprises de la métallurgie

€ voir page n°21

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

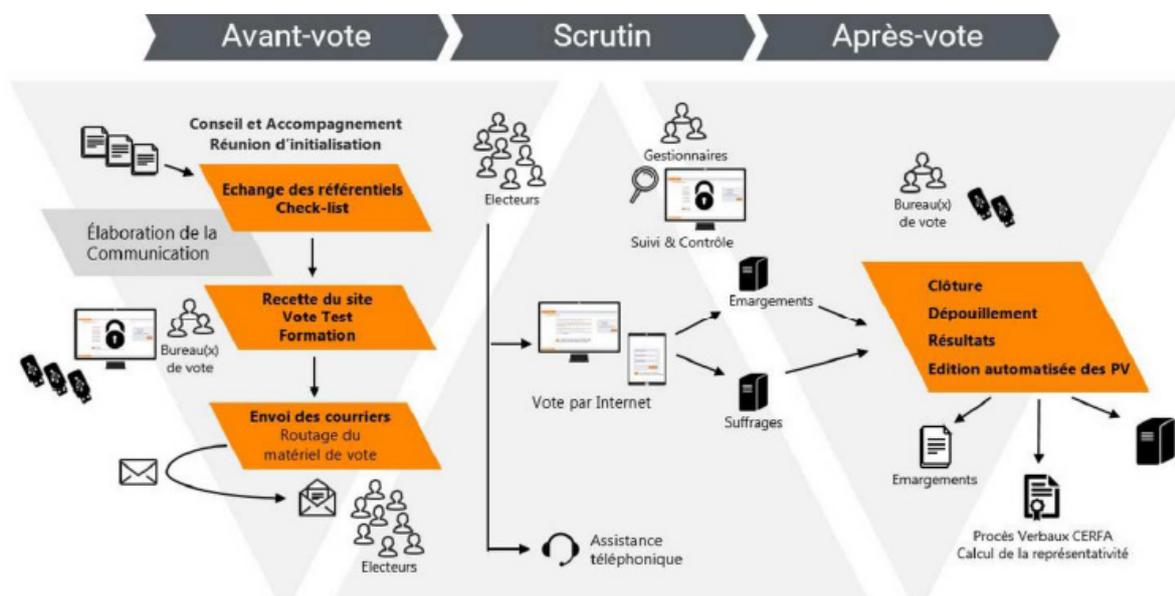
- Faciliter l'organisation des élections professionnelles avec une solution fiable et sécurisée dans le respect de la législation en vigueur,
- Faciliter l'accès au vote, y compris pour les salariés, en congés, en arrêt maladie ou en déplacement,
- Simplifier le dépouillement et le calcul d'attribution des sièges.

>> CONTENU

Nous vous proposons une offre globale qui comprend :

- L'assistance à la rédaction de l'accord d'entreprise et du protocole électoral,
- La formation des membres du Bureau de vote,
- L'édition et l'envoi des codes de connexion au domicile de chaque électeur,
- La mise à disposition d'une solution permettant aux salariés de tous les établissements de voter simultanément à toutes les élections par Internet : CSE titulaires et suppléants
- Un respect total des exigences de confidentialité et d'anonymat du vote,
- Un haut niveau de sécurité,
- Le dépouillement,
- Le calcul des résultats, l'attribution des sièges et l'édition automatique des Procès-Verbaux au format CERFA,
- Le calcul automatisé de la représentativité par établissement, ainsi que le calcul de la représentativité Groupe.

La solution proposée est un système de vote par internet.





La prestation de vote sera facturée sur les bases forfaitaires suivantes (1^{er} tour & 2^{ème} tour, hors frais d'affranchissement, hors frais d'assistance téléphonique) :

	11-30 électeurs	31-60 électeurs	61-100 électeurs	101-250 électeurs	251-500 électeurs	Plus de 501 électeurs
Envoi du matériel de vote internet - 1er Tour <ul style="list-style-type: none">- Création/validation du matériel de vote- Enveloppe DL - Double fenêtre- Lettre modalités de connexion (A4 R°V° couleur)- Mise sous pli et dépôt poste						
Mise à disposition de la plate-forme						
Système central <ul style="list-style-type: none">- Formatage/Chargement données de référence- Hébergement sécurisé- Scellement du système de vote						
Site internet de vote <ul style="list-style-type: none">- Paramétrage de l'application- Suivi et configuration de la plateforme- Droit d'utilisation Site de vote internet- Site de réexpédition des codes (SMS/Email)	1 000€ HT	1 200€ HT	1 450€ HT	1 950€ HT	3 920€ HT	6 150€ HT
Site Internet gestionnaire <ul style="list-style-type: none">- Suivi du taux de participation et statistiques						
Opérations de vote et consolidation <ul style="list-style-type: none">- Génération des clefs de déchiffrement- Formation et vote test de validation- Génération des clefs de déchiffrement- Ouverture du dispositif de vote- Clôture, dépouillement et édition PVs- Calcul de la représentativité (par établissement)						
Pilotage <ul style="list-style-type: none">- Coordination et Assistance à distance (Webex)						

OPTIMISER L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DANS LES ATELIERS

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenants : Nicolas STRIFFLING et Régis BAZELLE, consultants en HSE

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

Vous souhaitez faire évoluer facilement vos ateliers tout en améliorant la qualité de vie de vos collaborateurs. Pour cela nous proposons de vous accompagner dans l'optimisation de votre environnement de travail en matière de bruit, d'éclairage et de poussière.

>> CONTENU

La lumière

- Adapter l'ambiance lumineuse des locaux aux besoins spécifiques des situations de travail
- Réduire les zones d'éblouissement ou d'obscurité
- Réduire la fatigue visuelle et ses conséquences sur la productivité
- Evaluer les ambiances lumineuses de manière individuelle et collective

Les poussières

- Réduire les poussières volatiles et leur inhalation pour améliorer l'hygiène et la sécurité dans l'atelier.
- Analyser les activités génératrices de poussière
- Sensibiliser les acteurs aux risques liés à la poussière
- Proposer des solutions de protection collective et individuelle
- Aider à la construction de cahiers des charges pour des investissements éventuels

Le bruit

- Optimiser la protection des opérateurs (collective, individuelle)
- Animer une sensibilisation santé sur les risques liés à la pollution sonore,
- Evaluer les ambiances sonores et accompagner des actions d'amélioration pour :
 - Les outillages
 - L'aménagement des espaces de travail
 - Les flux de circulation
 - Les stratégies de communication non verbale (langage des signes, panneaux, avertisseurs lumineux ...)
 - Les protections individuelles
- Encourager la vigilance et les bonnes pratiques de protections individuelles

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Optimisation de l'environnement de travail avec les outils présents dans l'entreprise
- Transmission de bonnes pratiques, de méthodologies simples, réutilisables
- Animation de groupes de travail pour s'assurer de solutions répondant aux réalités du terrain
- Mise en test et suivi des premières solutions
- Organisation d'un process de veille technologique et de suivi des actions dans le temps
- Aide à la construction de cahiers des charges pour des investissements éventuels.



Recherche de stratégies simples et rapides à mettre en place.

TRAVAILLEURS ITINÉRANTS, HORAIRES DÉCALÉS : SANTÉ ET SITUATION PARTICULIÈRE DE TRAVAIL

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Commerciaux et techniciens itinérants

 Intervenants : Nicolas STRIFFLING et Régis BAZELLE, consultants en HSE

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Asseoir le cadre légal des itinérants
- Réduire les impacts sur la santé des collaborateurs itinérants
- Réduire les effets du travail à horaires décalés
- Mettre en place des actions Santé/ Sécurité pour les travailleurs isolés
- Rendre les opérateurs acteurs au niveau collectif et individuel

>> CONTENU

Collaborateur sur la route

- Information sur les droits et les devoirs des conducteurs
- Accompagnement santé et vigilance spécifique sur :
 - Le sommeil
 - L'alimentation
 - Les amplitudes de travail
 - La gestion du stress
 - Le sport

Gestion du travail de nuit / travail posté

- Conseils individuels et collectifs pour gérer au mieux le travail en horaires spécifiques :
 - Gestion du sommeil
 - Gestion de l'alimentation
 - Gestion de l'activité physique
- Accompagnement à la mise en place ou au changement des postes (horaire, équipes, rotation, etc ...)

Travailleurs isolés

- Sensibiliser les travailleurs isolés et leur encadrement aux situations de travail particulières
- Adapter les conditions de travail des travailleurs isolés pour assurer leur sécurité :
 - Définition d'outils et d'EPI adaptés aux situations
 - Mise en place des procédures et règles adaptées au travail isolé
 - Accompagnement à la mise en place des actions

>> MOYENS UTILISÉS

- Accompagnement de groupes d'échanges visant à construire des stratégies acceptées par tous vos collaborateurs
- Accompagnement individualisé pour des questions spécifiques

EPI ET CIRCULATION

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenants : Nicolas STRIFFLING et Régis BAZELLE, consultants en HSE

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Améliorer la sécurité des flux humains et matériels dans l'entreprise
- Organiser et sécuriser la circulation des personnes extérieures aux ateliers
- Sensibiliser et systématiser le port des EPI en fonction des contraintes individuelles et collectives

>> CONTENU

Les flux de circulation

- Localiser et organiser les secteurs de travail, de fret, de stockage, etc...
- Classifier les secteurs en fonction des risques et de leur fréquence d'usage
- Identifier clairement les zones de déplacement, de stockage spécifiques aux flux de l'entreprise
- Planifier les marquages au sol, les avertisseurs sonores ou visuels
- Définir les protocoles de déplacements humains (opérateurs, piétons, clients, visiteurs, etc...)
- Définir les protocoles de déplacements matériels (transpalettes, chariots de manutention, véhicules, pont roulant, etc...)

Port et choix des EPI

- Evaluer les pratiques et les habitudes liées au port des EPI
- Sensibiliser les acteurs au port des EPI / construire des actions de communication
- Analyser les gammes d'EPI et apporter une expertise dans les décisions d'achat

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Optimisation de l'environnement de travail avec les outils présents dans l'entreprise
- Transmission de bonnes pratiques, de méthodologies simples, réutilisables
- Animation de groupes de travail pour s'assurer de solutions répondant aux réalités du terrain
- Mise en test et suivi des premières solutions
- Organisation d'un process de veille technologique et de suivi des actions dans le temps
- Aide à la construction de cahiers des charges pour des investissements éventuels



Sécurisation des opérateurs et des collaborateurs extérieurs à l'atelier

IDENTIFIER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS MON ENTREPRISE

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenants : Nicolas STRIFFLING et Régis BAZELLE, consultants en HSE

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Réduire les facteurs de risques psycho-sociaux dans l'entreprise
- Décrypter les causes individuelles et collectives
- Sécuriser les collaborateurs et l'entreprise
- Transmettre et animer une méthodologie simple et adaptée

>> CONTENU

- Entretiens individuels santé confidentiels
- Formalisation de l'arbre des causes
- Accompagnement des managers dans l'évaluation des signes d'alertes des risques psychosociaux (RPS)
- Accompagnement de groupes d'améliorations du bien-être au travail

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Analyse de situations au moyen d'outils individuels et collectifs bienveillants
- Déployer une démarche en trois parties :
 - Sensibiliser
 - Evaluer
 - Accompagner
- Selon les situations, la prestation pourra aboutir à des préconisations d'expertises complémentaires dans le domaine de la santé ou du management



Réponse transversale et préventive

LA SANTÉ PHYSIQUE DES COLLABORATEURS ET L'ERGONOMIE DES POSTES DE TRAVAIL

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenants : Nicolas STRIFFLING et Régis BAZELLE, consultants en HSE

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Réduire les TMS (troubles musculo-squelettiques) dans l'entreprise
- Evaluer les situations et positions de travail à risque et les corriger
- Réduire les accidents et les arrêts de travail liés à la manutention
- Rendre les opérateurs acteurs de leur santé
- Mettre en place un processus d'amélioration continue des conditions de travail

>> CONTENU

Sensibiliser les acteurs de l'entreprise

- Conseils adaptés au port de charges
- Optimisation des temps de travail statique
- Sensibilisation aux bénéfices du sport et d'une alimentation adaptée
- Mise en place d'exercices et d'étirements au poste

Elaborer un plan d'actions d'amélioration des situations de travail

- Analyser les situations de travail
- Elaborer des pistes de solutions

Lutter contre les troubles musculosquelettiques (TMS)

- Observations de l'activité et des situations de travail
- Entretien santé et performance physique individualisé assuré par un chiropraticien
- Animation d'une démarche d'amélioration des postes et des positions de travail
- Mise en place d'exercices de préparation physique préventive (échauffements, étirements...)

Port de charges

- Définir les gestes adaptés à chaque situation de travail et à chaque personne
- Définir les règles du travail collaboratif autour de la manutention
- Généraliser et formaliser les bonnes pratiques pour le port de charge manuel et mécanisé
- Préparation physique à l'effort
- Aide à la construction de cahiers des charges pour des investissements éventuels.

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

L'objectif est de travailler à la fois sur une dimension collective, mais également individuelle.

Mise en place d'entretiens santé confidentiels, individuels et personnalisés destinés à sensibiliser les acteurs au sein de l'entreprise mais également sur leur hygiène de vie de façon générale.

Nous accompagnons les salariés pour accroître la vigilance collective et individuelle face aux situations à risque.



Une responsabilisation individuelle et collective des opérateurs

ORGANISER L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL POUR LE RETOUR LONGUE MALADIE

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenant(e)s : Hélène FOSSE, Marielle CHABIDON (consultantes en RH), Nicolas STRIFFLING et Régis BAZELLE (consultants en HSE)

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Anticiper activement le retour des collaborateurs
- Diminuer les coûts financiers et humains d'un retour insuffisamment préparé
- Donner une image engagée et volontaire de l'entreprise

>> CONTENU

RESSOURCES HUMAINES

- Préparer le manager à l'entretien de retour
- Préparer les équipes au retour de leur collègue
- Organiser au besoin la réorientation professionnelle

SANTÉ

- Aménager les postes de travail : ergonomie, charge de travail...
- Mettre en place des règles d'organisation collective et individuelle pour s'adapter à la restriction
- Suivi santé et hygiène de vie avec les collaborateurs pour une reprise réussie

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Mobiliser l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise
- S'appuyer sur les ressources extérieures spécialisées et coordonner les actions
- Animation d'une commission de gestion des restrictions médicales ou intervention ponctuelle sur un cas spécifique



Une image d'entreprise irréprochable, optimiser tous les moyens dont l'entreprise dispose pour assurer le maintien dans l'emploi

ORGANISATION DES ATELIERS ET DES BUREAUX

 A déterminer en fonction de vos besoins

 Entreprises de la métallurgie

 Intervenants : Nicolas STRIFFLING et Régis BAZELLE, consultants en HSE

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

Il existe des moyens simples pour faciliter le travail, notamment en agissant sur l'organisation et le rangement des locaux. Pour cela, nous vous proposons d'optimiser la hiérarchisation du matériel, organiser le rangement de l'outillage, favoriser le nettoyage et ritualiser le suivi des ateliers et des bureaux.

>> CONTENU

Ordre et rangement des locaux

- **Accompagner les opérateurs dans le tri du matériel :**
 - analyse de l'état de l'outillage et tri
 - analyse de la fréquence d'utilisation de l'outillage VS disponibilité
- **Accompagner les opérateurs pour organiser le rangement de l'outillage et du matériel**
 - définir les règles et priorités de rangement
 - définir l'outillage personnel et collectif (kit d'outillage)
 - proximité et éloignement de l'outillage en fonction de son utilisation (rare, moyenne ou fréquente)
- **Simplifier l'organisation de l'atelier en optimisant la mise à disposition de l'outillage**

Nettoyage et entretien des locaux

- Accompagner les opérateurs dans le nettoyage et l'entretien de leur environnement de travail
- Evaluer les anomalies en propreté
- Faciliter le nettoyage et l'inspection par des organisations ergonomiques
- Rendre naturel l'entretien de son environnement de travail
- Favoriser les prises d'initiative
- Agir sur les risques liés à la poussière, à l'encombrement et à la manutention (...)

Fixer et intégrer des règles et des modes opératoires

- Soutenir les acteurs dans la gestion de leur environnement de travail
- Animer la construction des outils, des règles et des habitudes de suivi de l'organisation de l'atelier
- Optimiser et rentabiliser la gestion des achats de consommables
- Soutenir individuellement et collectivement le changement
- Mesurer les progrès et animer les ajustements

Aménagement et optimisation des bureaux

- **Organisation des postes individuels :**
 - réglage des mobiliers et organisation de la zone de travail de chacun
 - gestion des troubles spécifiques au travail de bureau (positions statiques prolongées, fatigue visuelle, ...)
 - optimisation des outils informatiques
- **Optimisation collective**
 - aménagement de zones de travail en fonction des activités
 - optimisation des open-spaces et zones de travail collectives
 - organisation du rangement et archivage

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Observations aux postes pendant les phases de travail
- Sensibilisation des acteurs (opérateurs et managers de proximité) au cours des temps d'échange d'information habituels de l'entreprise (réunions de prises de poste, temps de pause ...)
- Animation de groupes de travail pour la mise en place de procédures et la définition des moyens nécessaires
- Valorisation et généralisation des bonnes pratiques
- Optimisation de l'environnement de travail avec les moyens présents dans l'entreprise
- Mise en test et suivi des premières solutions
- Aide à la construction de cahiers des charges pour des investissements à court et long terme



Mise en place d'actions adaptées à l'entreprise issues des collaborateurs eux-même
Une acceptation facile et durable du changement d'environnement de travail

CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

 À déterminer en fonction de vos besoins

 TPE / PME

 Intervenant : Damien CAMPS,
chargé de communication

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Décliner votre identité graphique sur vos supports commerciaux, internes...
- Avoir des supports de communication pour présenter votre offre commerciale à vos clients (rendez-vous de prospection, salons professionnels...)
- Avoir une image en cohérence avec votre positionnement et votre stratégie auprès de vos clients et de vos collaborateurs

>> NOTRE PROPOSITION

- Analyse de vos besoins et prise en compte de vos objectifs
- Propositions techniques pour chaque support (format, grammage papier...)
- Réalisation d'une maquette
- Prise en compte de vos remarques

>> MÉTHODE

- Entretien avec le dirigeant, les cadres dirigeants et/ou les personnes en charge du projet pour la prise en compte des besoins
- Proposition d'une maquette en fonction des supports demandés
- Prise en compte des modifications
- Préparation des fichiers pour l'imprimeur une fois les fichiers validés

>> LIVRABLES

- Les supports demandés en format pdf haute définition
- En option : impression et livraison des supports au coût réel



Une dose de créativité au service de vos besoins et de vos objectifs
Une écoute attentive et une prise en compte de vos remarques
Un vrai savoir-faire dans la création de supports de communication à un prix attractif

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

Entreprise :

CACHET DE L'ENTREPRISE

Contact : M. Mme :

Tél :

E-mail :

N° de Siret :

FORMATION

Titre :

Date : Lieu :

LISTE DES PARTICIPANTS

M. Mme :

M. Mme :

Fonction :

Fonction :

Adresse mail :

Adresse mail :

M. Mme :

M. Mme :

Fonction :

Fonction :

Adresse mail :

Adresse mail :

FACTURATION

Coût de la formation :

Les frais seront pris en charge par :

La société désignée ci-dessus

Autre contact :

Adresse :

Tél : __/__/__/__/__ Fax : __/__/__/__/__

L'entreprise déclare avoir pris connaissance des conditions générales sur www.uimmauvergne.org (formations/prestations).

Prénom, nom et qualité du signataire Fait à

..... Le

Signature

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

A retourner à UIMM Auvergne Services

9 rue du Bois Joli 63800 Cournon d'Auvergne

04 73 90 15 43 - contact@uimmauvergne.org

Siret : 809 703 796 00015 - N° TVA FR 55 809 703 796

N° déclaration d'activité : 83630463363

UIMM Auvergne Services



UIMM Auvergne Services

9 rue du Bois Joli
63800 Cournon d'Auvergne
04 73 90 15 43
contact@uimmauvergne.org

Sous l'égide de :



En savoir plus :



www.uimmauvergne.org